

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le jeudi 26 septembre 2024 à 9h30**

Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94)  
Place du Palais, Salle A (ou B) - Rez-de-chaussée Bâtiment Nord

## EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **CRÉTEIL (94000)**

**3 Square Paul Eluard**

Cadastré section BC n° 309

### **LOT NUMERO CINQ CENT TRENTE SIX (536) : APPARTEMENT de 30,30 m<sup>2</sup>**

au 3<sup>ème</sup> étage, escalier C, bâtiment A composé : entrée, pièce principale avec BALCON, cuisine, salle d'eau avec WC.

### **LOT NUMERO CENT SOIXANTE DIX-SEPT (177) : CAVE n° 113, au sous-sol, dans le bâtiment**

A, escalier C.

*Les lieux sont occupés par le propriétaire*

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence LES ARCADES 2/4 rue Léonard Euler et 1/3 square Paul Eluard 94000 CRETEIL, représenté par son syndic le Cabinet LOISELET et DAIGREMONT PARIS EST, SAS au capital de 184.000 € (RCS Nanterre B 672 020 187) pris en la personne de ses représentants légaux domicilié en son agence 37 rue Joly 94000 CRETEIL dûment habilité suivant procès-verbal d'assemblée générale du 28 juin 2022, ayant pour Avocat Maître Sébastien MALOYER, Avocat au Barreau du Val de Marne.

**MISE À PRIX : 10.000 € (DIX MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes**

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 29 juillet 2024 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Sébastien MALOYER

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

À Maître **Sébastien MALOYER**, Avocat au Barreau du Val de Marne, **SCP Sébastien MALOYER – Marie-Odile GENEFORT**, 14 route du Moulin Bateau - 94380 BONNEUIL SUR MARNE, **TEL. 01.48.73.24.10**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (N° RG 24/00029) Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) [www.licitor.com](http://www.licitor.com)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **mardi 17 septembre 2024 de 14h00 à 15h00**